



D1 : Agression des personnels

Nouvelle résolution de la voyoucratie ?

Les violences à l'encontre des personnels reste une calamité sur notre établissement pénitentiaire, **le bureau local Force Ouvrière Justice** ne cautionnera aucune banalisation et aucune frilosité de notre administration dans la fermeté des réponses apportées pour les auteurs d'agressions contre les personnels.

Force doit rester à la loi !

Impunité zéro pour les auteurs et co-auteurs d'agressions envers les personnels !

En effet, le vendredi 06 janvier 2023, vers 07h15 un détenu défavorablement connu de nos détentions pour agression et menace à l'encontre du personnel et faisant l'objet d'une gestion spécifique : 2 agents et un gradé a décidé sans état d'âme de récidiver.

Le nombre de gestions renforcées des ouvertures de cellules reste un indicateur inquiétant sur l'agressivité potentielle de certains détenus dont la grande partie souffre de troubles du comportement.

Déterminé à fracasser du bleu, il tend un guet-apens en refusant de répondre à l'appel tout en restant immobile caché sous sa « couette ». L'équipe fait une levée de doute en entrant dans la cellule, immédiatement la personne détenue a aspergé les collègues d'un liquide indéterminé avant de leur sauter dessus.

La maîtrise fut particulièrement compliquée en raison de la virulence du forcené qui n'hésitera pas à mordre jusqu'au sang un de nos collègues tout en leur crachant dessus.

La posture adoptée par l'agresseur ne fait aucun doute pour notre organisation qu'il s'agissait d'un acte prémédité dont les motivations restent à déterminer.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne cette ignoble agression préméditée et exige des sanctions à la hauteur de la gravité des faits.

Le bureau local Force Ouvrière Justice appelle l'ensemble des personnels tous corps et grades confondus à redoubler de vigilance dans ce contexte particulier.

Le bureau local Force Ouvrière Justice incite les collègues à déposer plainte pour ne pas banaliser de tels agissements.

Le bureau local Force Ouvrière Justice salue le professionnalisme et le sang-froid des agents dans la gestion de cette agression.

Le bureau local Force Ouvrière Justice soutient nos collègues et les accompagneront dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires.

Le bureau local Force Ouvrière Justice restera attentif aux sanctions prononcées à l'encontre de l'agresseur des personnels, dans l'exercice de leurs missions régaliennes.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 06 janvier 2023

